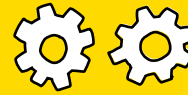




PRST



OCCITANIE

Tour



#1

MONTPELLIER

Le 15 septembre 2022, nous étions 85 à Montpellier, pour assister à la première date du « PRST Tour » !

ZOOM SUR...



...MAIS POURQUOI UN

PRST TOUR ?

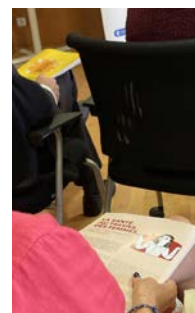
Le Plan Régional Santé Travail Occitanie, adopté le 18 mai 2022, est un outil partenarial au service de la santé au travail pour améliorer la prévention des risques professionnels. Il prend en compte les spécificités régionales dont la cible est l'entreprise et particulièrement la petite et très petite entreprise.

Afin d'initier le dialogue avec les entreprises du territoire et pour mieux faire connaître leurs actions, les partenaires du PRST (DREETS, CARSAT, Aract, MSA, OP-PBTP, SPST, ARS, partenaires sociaux...) organisent un « PRST Tour ».

Le « PRST Tour » c'est 8 rencontres dans 8 lieux, au plus près des entreprises de notre territoire, dans les locaux des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) départementales.

En une matinée, les entreprises disposent d'un panorama assez large sur la prévention au travail, avec :

- une information sur les enjeux de leur territoire,
- une présentation du nouveau PRST : le diagnostic territorial ajusté et les 16 actions,
- un zoom sur quelques thématiques du PRST,
- des échanges avec les intervenants et les entreprises.



Les intervenants de cette nouvelle édition se sont attardés sur deux thématiques qui avaient une résonance particulière sur le territoire.

CSE : COMMENT PEUT-IL DEVENIR UN OUTIL EFFICACE SUR LES QUESTIONS DE SANTÉ ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL ?

Après un témoignage d'Hélène TOUCANE (Responsable d'unité de contrôle - Système d'Inspection du Travail) sur les constats de l'inspection du travail depuis la mise en place du CSE, Jean-François LABAQUERE, Vice-président du CRPST, représentant du MEDEF, a présenté une étude-action qui permettra d'outiller le CSE pour traiter efficacement des questions de santé et de conditions de travail. Les entreprises volontaires peuvent encore rejoindre le projet.

+ d'info : prst-occitanie.fr

LA SANTÉ AU TRAVAIL DES FEMMES : UN DÉFI D'HIER, D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN !

Une table ronde sur la santé au travail des femmes, animée par la CCI Hérault (Catherine VILLETTE - Présidente GT RH) a permis à la DREETS Occitanie (Catherine HUGONET, pilote du groupe santé au travail des femmes), d'expliquer, chiffres à l'appui, pourquoi la santé des femmes est un enjeu d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Ont suivi les témoignages de la DREETS de l'Hérault (Pierre SAMPIETTRO - Responsable Pole Travail Mut Eco), de l'association Face Hérault (Caroline CAZY - Directrice) ainsi que de l'entreprise Arty-zen (Pierre Minaudier - Dirigeant) qui ont démontré que mettre en place des actions concrètes en faveur de la mixité en lien avec les conditions de travail n'était pas un vain mot sur le territoire de l'Hérault.

+ d'info : prst-occitanie.fr

UNE QUESTION À...

...**Paul GOSSARD**

Directeur Régional Adjoint
Responsable du pôle Politique du Travail
DREETS Occitanie

C'est aujourd'hui le coup d'envoi du PRST Tour. Qu'attendez-vous de ce Tour de la prévention en Occitanie ?

Lors du PRST 3, il a pu nous être reproché de la distance entre les manifestations liées à la prévention des risques professionnels et les réalités de terrain.

Alors, nous avons décidé de faire le Tour d'Occitanie pour parler prévention aux entreprises sur leur territoire, sensibiliser, accompagner, mieux se comprendre. Il ne s'agit pas d'une opération de communication mais bel et bien d'une démarche de promotion de la prévention ! Le PRST est un outil qui doit être porté à connaissance dans toute la région. Le PRST Tour devrait nous permettre de valoriser les expériences conduites sur le terrain, de diffuser les bonnes pratiques, d'aller à la rencontre du monde du travail.

Je souhaite que ce Tour de la prévention permette aux entreprises, et aux acteurs locaux de s'emparer du PRST, des outils qu'il produit pour mieux le faire vivre et tendre vers une diminution du nombre et de la gravité des accidents du travail ainsi qu'une amélioration des conditions de travail.

...**Jean-François LABAQUERE**

Vice-président du CRPST
MEDEF

Quel lien établissez-vous entre dialogue social et santé au travail ?

La santé et la sécurité au travail sont l'affaire de tous et au-delà de la responsabilité qui pèse et reste sur l'employeur, c'est aussi une prérogative donnée aux représentants des salariés.

Cela implique les acteurs sur le terrain et c'est là que le dialogue social doit prendre tout son sens, particulièrement avec les membres du CSE quand ils sont présents.

Dialogue qui doit permettre, au-delà des obligations, des contraintes, des EPI, des procédures... de parler ouvertement des conditions dans lesquelles s'effectuent les tâches de l'entreprise.

La nécessité est de prendre en compte les impératifs de l'entreprise et le vécu des salariés, la compréhension de l'organisation du travail par tous, avec des règles partagées et adaptées à chaque entreprise doit être notre objectif.

C'est là que je vois le lien entre un dialogue social constructif associant direction, CSE, management, salariés et la santé au travail des collaborateurs, plus largement même on doit pouvoir parler de la qualité de vie et des conditions de travail.

Vous avez eu la parole !

M. Pierre MINODIER
Entreprise ARTYZEN

Quand on voit les données de santé au travail, les entreprises de l'aide à la personne sont dans le bas du classement. En créant Artyzen, nous avons souhaité prendre le contre-pied et innover. Notre objectif : protéger la santé de nos salariés et être attractifs : création d'un parcours d'intégration personnalisé, des salaires supérieurs

au secteur, contrats en CDI à temps choisis par le salarié, temps d'équipe en visio pour du partage de pratiques et créer un collectif de travail...

En parallèle de cela, nous avons déployé une démarche de prévention active, avec l'appui de notre Service de santé au travail (Document Unique...). Des acteurs, dont c'est le métier, sont là pour nous aider à passer à l'action.

Aujourd'hui, les résultats sont là pour Artyzen. Il n'y a pas de fatalité, il suffit juste de se donner les moyens d'agir.

LA PHRASE INSPIRANTE

Face à la « grande démission », nos entreprises doivent investir dans la santé et la qualité de vie au travail, pour rester attractives !

Chiffres clés, santé au travail des femmes, CSE, documents en téléchargement... Retrouvez toutes les thématiques sur :

prst-occitanie.fr



PLAN RÉGIONAL SANTÉ TRAVAIL

Occitanie